

LES MOYENS MATÉRIELS ET HUMAINS POUR LES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DE PERSONNES ÂGÉES

Des dispositions ont été prises en direction des établissements accueillant des personnes âgées.

Rafraîchissement des locaux

Pour permettre le rafraîchissement des personnes les plus âgées durant deux à trois heures par jour, les gestionnaires ont été incités à créer dans leurs établissements un espace climatisé ou rafraîchi. Dans le département, au 31 mai 2004, 90% des maisons de retraite avaient déjà passé leur commande en matériel auprès des fournisseurs et les travaux d'équipement sont en cours.

Une circulaire du ministre de la santé a confirmé que l'État garantit avec le concours de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie une aide au financement, à hauteur de 40% de la dépense d'équipement, plafonnée à 15 000 € par tranche de 80 places. Les établissements ont été invités à adresser un dossier à la DDASS pour instruction de la demande de subvention.

Allocation de moyens exceptionnels

Des moyens supplémentaires, [**1 340 000 €** attribués à la région Midi-Pyrénées prochainement affectés aux établissements du département par la DDASS], au bénéfice des Services de Soins Infirmiers à Domicile, des établissements hébergeant des personnes âgées et des Unités de Soins de Longue Durée vont permettre de financer les remplacements nécessaires à l'accompagnement des personnes âgées durant l'été.

L'instauration d'un plan bleu :

est préconisée dans tout établissement d'hébergement collectif pour personne âgées. Il fixe le mode général d'organisation de chaque institution, en cas de crise. Ce plan comporte notamment la désignation d'un référent responsable, l'élaboration d'un protocole précisant les modalités d'organisation en cas de crise, l'instauration de bonnes pratiques thérapeutiques pour prévenir les hospitalisations.

Les maisons de retraite, foyer logements, Unités de Soins de Longue Durée et structures pour personnes lourdement handicapées du département ont été invités à faire connaître à la DDASS l'état d'avancement du plan bleu dans leur établissement au cours de la première quinzaine de juillet.